

25

DISCOURS

PRONONCÉ LE 7 DÉCEMBRE 1856

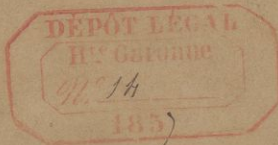
à la rentrée solennelle

DES CONFÉRENCES DES AVOCATS STAGIAIRES

PAR

M. J. BOISSELET,

Bâtonnier de l'ordre des avocats près la Cour impériale
de Toulouse.



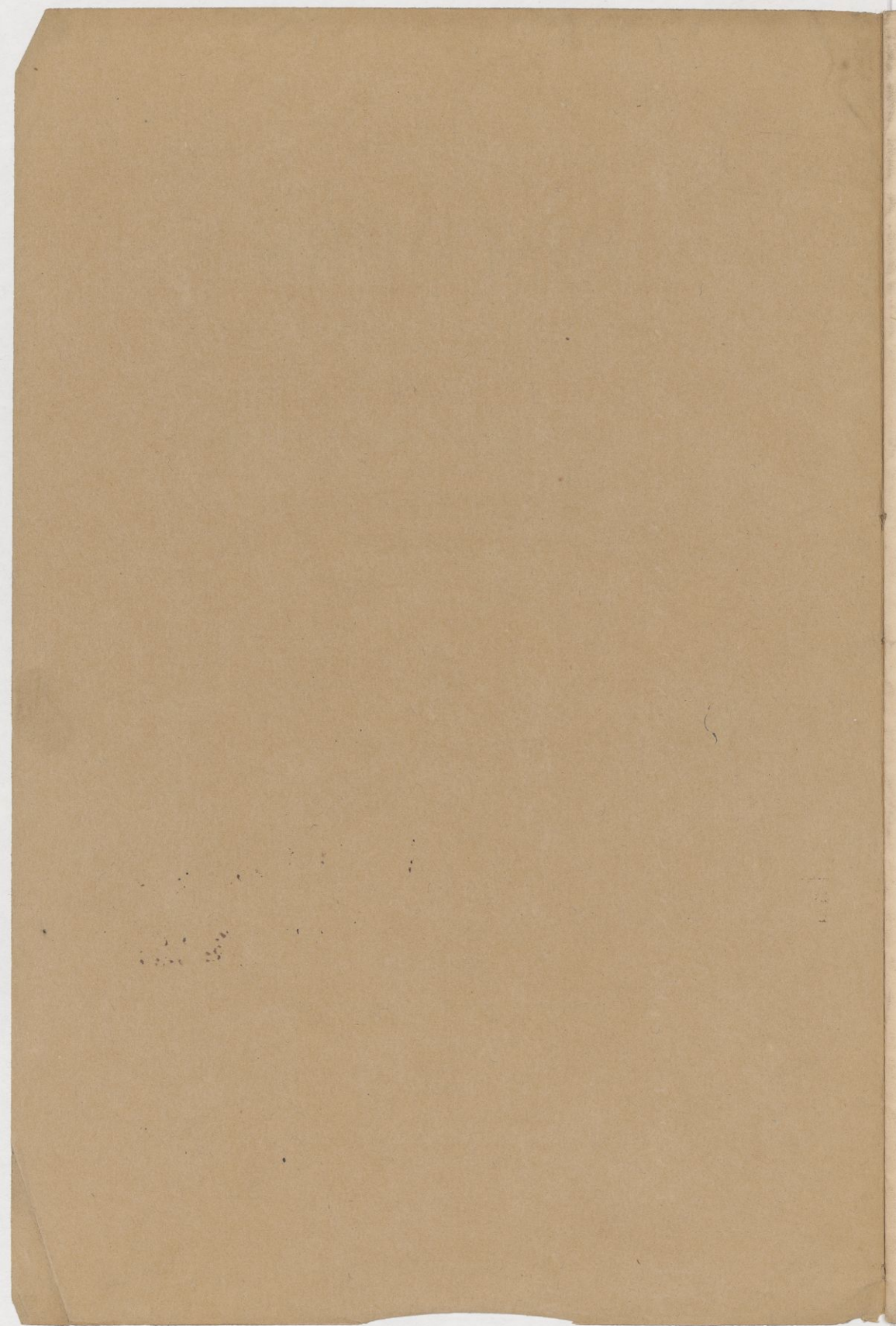
TOULOUSE

IMPRIMERIE BAYRET-PRADEL ET COMP^e

RUE PEYRAS, 12.

—
1856

Fp. 3461



DISCOURS

PRONONCÉ LE 7 DÉCEMBRE 1856

à la rentrée solennelle

DES CONFÉRENCES DES AVOCATS STAGIAIRES

PAR

M. J. BOISSELET,

Bâtonnier de l'ordre des avocats près la Cour impériale
de Toulouse.



TOULOUSE

IMPRIMERIE BAYRET-PRADEL ET COMP^e

RUE PEYRAS, 12.

—
1856

1857

Fp.

3461

DISCOURS

PRONONCÉ LE 7 DÉCEMBRE 1856

à la rentrée solennelle

DES CONFÉRENCES DES AVOCATS STAGIAIRES

DES UNIVERSITÉS DE TOULOUSE ET DE BORDEAUX

M. J. BONSELET

Président de l'Ordre des avocats près le Tribunal
de Toulouse.



(C.)

TOULOUSE

IMPRIMERIE DE MATHIEU BARRAL ET COMP.

1856

1857

3481

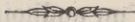
19

DISCOURS

PRONONCÉ LE 7 DÉCEMBRE 1856

A LA RENTRÉE SOLENNELLE

DES CONFÉRENCES DES AVOCATS STAGIAIRES



MESSIEURS,

« Donner des conseils, a dit un moraliste, est
« chose ardue et délicate; mais il est un genre de
« conseils qu'il est permis à tous d'aborder, ce sont
« ceux que révèle l'expérience et que sanctionne
« la pratique de chaque jour. »

C'est sous le patronage de cette pensée consolante
que je place les quelques réflexions que je vais es-
sayer d'esquisser devant vous.

Ces réflexions, je le sais, loin d'avoir le prestige
de la nouveauté, pourront peut-être être taxées de
redites. Mais est-ce là un reproche qui puisse affaiblir
en rien leur utilité? Et pour ne pas craindre de
répéter ce que d'autres voix plus autorisées ont déjà
dit, en le mieux exprimant, ne suffit-il pas de con-
siderer que les préceptes les plus usuels et les plus

constants, ont le triste privilège d'être oubliés tout les premiers ?

Après vous avoir montré, à notre dernière séance de rentrée, les obstacles qui rendent difficile l'accès de notre profession, il me restait, pour compléter cet ordre d'observations, à vous signaler les dangers qui attendent celui qui a débuté dans la carrière. C'est là le sujet que je me propose de développer; trop heureux s'il m'est donné de ne pas démeriter de l'attention bienveillante d'un auditoire d'élite, qui voudra bien oublier l'insuffisance de mes paroles, pour se rappeler seulement qu'elles sont dictées par ce sentiment d'intérêt affectueux qui nous anime tous envers la jeunesse.

Pour celui qui s'est rendu digne d'entrer dans la lice judiciaire par une préparation longue et laborieuse, et qui arrive au seuil de la carrière pénétré de l'étendue et de la gravité des devoirs qu'il doit accomplir, le début est loin d'offrir les difficultés qu'il présente à celui qu'une aveugle témérité a poussé dans la voie d'une fâcheuse précipitation. Riche des trésors d'une science mûrement acquise, rompu déjà aux discussions juridiques, grâce à son assiduité à nos exercices, il pourra espérer de voir le premier essai de ses forces couronné par un de ses triomphes qui sont le sûr garant d'un brillant avenir.

Rarement un heureux résultat fait défaut à qui a su le bien préparer; mais l'initiation à la vie des affaires

a tant de secrets et d'exigences, que ceux-là même à qui des études sérieuses et une application constante semblaient promettre beaucoup, ont vu quelquefois le succès trahir leurs généreux efforts. C'est vous dire, mes jeunes confrères, de quels obstacles le début est environné. Rassurez-vous pourtant; si parfois la fortune a ses caprices, l'opiniâtreté dans le travail surmonte tous les obstacles. Aussi qu'un insuccès ne jette pas le découragement dans vos esprits, l'étude peut donner ce qu'une précipitation trop grande a compromis; un *heureux échec* a souvent fait éclater un mérite qui semblait à tout jamais condamné par ses premiers essais; on vu même un talent qui paraissait stérile dès l'abord rendre plus tard, avec usure, ce qu'il avait refusé dans l'extrême jeunesse.

De nos jours, d'ailleurs, le début a perdu un peu de cette influence décisive qu'il exerçait autrefois sur la destinée de l'avocat naissant; nous sommes déjà loin de ces temps où le jeune adepte, entouré de tous les oracles de l'ordre et des procureurs, descendait dans l'arène avec la solennité voulue, pour y voir décider de son existence judiciaire. Aujourd'hui, grâce au ciel, le début, tout en conservant son importance, n'est plus transformé en un arrêt fatal qui ne puisse être jamais rapporté. Dépouillé de cette solennité, qui excite souvent des regrets imprudents, il n'a plus ses conséquences irrévocables; une généreuse persévérance peut trouver une occasion favorable pour relever

ce que la première tentative a eu de défectueux ou d'incomplet.

Des difficultés aussi considérables doublent le prix du succès ; aussi, que ceux qui ont le glorieux avantage de débiter avec éclat, jouissent d'une si rare félicité ; mais le triomphe a lui-même ses dangers, et celui qui a surmonté le premier obstacle a des écueils bien autrement périlleux à éviter.

Flatté par un premier succès, le jeune avocat pourra peut-être concevoir des espérances exagérées, et céder à l'impatience ou au découragement, en voyant le manque d'affaires mal récompenser un heureux début. C'est là la dernière épreuve à traverser, et c'est encore par la résignation qu'on en vient à bout.

Loin de vous plaindre avec amertume du défaut d'occupation à la barre, félicitez-vous des loisirs qui vous sont ainsi donnés, et que vous pouvez employer d'une manière utile et fructueuse. Soyez satisfaits des quelques occasions qui vous seront offertes pour produire votre talent et faire apprécier votre mérite. Un trop grand nombre de causes vous mettrait dans l'impossibilité de faire une préparation consciencieuse et nuirait à l'expansion de vos qualités en compromettant votre avenir.

Vous pouvez, au contraire, avec un nombre restreint d'affaires, vous livrer à une application plus sérieuse, et, par une étude approfondie, mettre en lumière toute l'étendue de vos ressources.

N'allez pas surtout, poussés par les funestes inspirations d'une humeur inquiète et chagrine, imputer les lenteurs de votre réussite à la multiplicité des occupations de ceux qui tiennent à la barre les rangs les plus élevés. Pour vous détromper d'une erreur aussi regrettable, qu'il me suffise de vous dire que c'est encore là une conséquence inévitable de la nature même de notre profession.

La confiance, qui assure seule le succès, s'acquiert lentement, il est vrai, mais aussi elle ne se déplace pas avec facilité. Seule arbitre du choix de ceux en qui elle veut résider, il n'est permis à personne de la porter ailleurs, pas même à celui qui en est investi.

Quoi d'étrange, au surplus, que la clientèle tarde à venir auprès de celui qui ne fait que d'entrer dans la carrière? N'est-il pas naturel qu'on accoure plutôt vers celui dont l'expérience a éclairé le savoir? Si le jeune avocat voulait considérer d'un œil impartial et sincère quels sont, dès le début, ses forces, son aptitude et son acquit, n'hésiterait-il pas lui-même à réclamer une position à laquelle il ne suffirait peut-être pas? Ne verrait-il pas combien il faut que l'expérience ait prodigué ses austères leçons, avant que de pouvoir dénouer les complications des affaires difficiles qui s'offrent à chaque instant? Aurait-il enfin ses esprits bien rassurés, la conscience bien tranquille en songeant qu'un homme vient se soumettre à sa décision et at-



tendre de ses conseils la paix de sa famille, ou la conservation de sa fortune ou de son honneur?

Gardez-vous, pardessus tout, à l'aide de moyens qu'une délicatesse sévère réprouverait, de briguer la faveur du public. Ce serait là, tout à la fois, porter atteinte à votre propre dignité et céder à une dangereuse erreur. Si presque toutes les professions ne craignent point de demander le succès à une bruyante publicité ou à des manœuvres coupables, la profession d'avocat ne saurait tolérer des procédés semblables. La confiance, qui est la seule base d'un succès durable, ne veut point être provoquée; elle naît avec un premier triomphe, et s'accroît insensiblement avec la juste réputation qui s'attache à de laborieux efforts. Aussi, il n'est pas besoin d'aller rechercher péniblement des admirateurs complaisants de votre mérite, les personnes les plus inconnues deviennent les instruments de votre renommée. Suivant la loi de tout ce qui se produit au grand jour, votre mérite assurera votre réussite à mesure qu'il trouvera un accueil favorable auprès du public, qui vous juge et vous apprécie à chaque instant.

C'est là la position qu'il faut savoir accepter; et remarquez combien elle sert à concilier les exigences d'une profession où la grandeur de ceux qui la suivent est leur propre ouvrage, avec le besoin d'une préparation lente et féconde: Pendant que l'amour du devoir sera votre seule ambition et que votre talent,

orné d'une heureuse modestie, se développera par des études de plus en plus faciles et fructueuses, la voix et les applaudissements de ceux qui vous auront écouté vous feront cette réputation qui, grandissant peu à peu, vous fera arriver à une position, élevée peut-être, mais dans tous les cas honorable. Que la préoccupation du succès disparaisse donc de vos esprits, pour ne laisser la place qu'à l'ardent désir de faire toujours de mieux en mieux. Ne l'oubliez jamais, le travail conquiert l'estime, et cette estime on doit la mériter et non pas l'enlever.

Il faut, je le reconnais, pour accepter de pareilles conditions, un amour sincère et profond de la profession que l'on a embrassée, et ce n'est pas à notre époque qu'une pareille qualité se rencontre aisément.

Pour échapper à ces dangers, sachez attendre, et acceptez cette nécessité avec d'autant plus d'empressement que les loisirs forcés qui vous sont ainsi créés, vous procureront l'occasion de développer vos connaissances et d'acquérir l'expérience, tout en fortifiant votre talent.

Les moyens ne manquent pas d'ailleurs pour vous permettre d'employer, avec fruit, ce temps du noviciat judiciaire. Si vos notions juridiques sont encore imparfaites, l'étude peut les compléter. Si c'est la facilité de la parole qui vous fait défaut, venez à nos Conférences; leurs exercices ne sont pas seulement utiles pour préparer un heureux début, ils servent

encore à perfectionner les qualités qu'un premier essai a mis en saillie.

Là, en effet, vous pouvez acquérir cette force d'argumentation qui fait l'essence de toute discussion juridique, cette rectitude de jugement qui constitue une qualité primordiale, et enfin cette fermeté d'esprit qui est indispensable pour braver la présence d'un auditoire; qualités précieuses que procure la fréquentation de nos réunions, et dont nous avons eu de brillants exemples que je pourrais ne pas chercher au-delà du cercle des auditeurs qui m'écoutent.

Mais le moyen le plus sûr, pour le jeune avocat, de parcourir avec fruit la carrière dans laquelle il a fait les premiers pas, c'est de suivre assidûment les audiences.

« A l'audience seulement on digère vraiment les lois, » disait Pasquier, dans ses conseils à son fils. A l'audience, en effet, tout en constatant la variété des espèces, le jeune avocat peut apprendre à apprécier les faits, et en jugeant les moyens présentés, il peut étudier avec fruit les diverses applications des lois; les débats si dignes d'intérêt que fait naître l'interprétation de nos Codes lui feront acquérir peu à peu, et pour toujours, la science pratique des affaires et la sagacité du discernement. C'est en écoutant ces débats qu'il pourra apprendre le secret de ces ressources rapides que suggère le zèle de la défense, et joindre à la connaissance exacte et parfaite du langage juridique

un jugement sûr, aidé par une mémoire enrichie des décisions qu'il aura recueillies.

Et ne croyez pas, mes jeunes confrères, que pour tirer avantage de votre assiduité, il vous faille faire un choix dans les affaires, et n'aller écouter que celles qui excitent puissamment l'intérêt par leur importance ou leur singularité; agir ainsi, ce serait perdre presque votre temps; il faut suivre indistinctement toutes les affaires. Quelque ordinaire que soit une cause, le mérite de celui qui la défend fût-il secondaire, vous trouverez toujours quelque chose dont vous ferez votre profit. En fréquentant d'ailleurs les audiences, avec une assiduité constante, vous pourrez vous attirer insensiblement la confiance des magistrats, qui est le complément de toute renommée.

Telles sont les occupations qui, jointes à l'amour de l'étude, vous permettront de mener à bonne fin le noviciat judiciaire qui vous est imposé.

C'est ainsi que peu à peu, munis des secours de l'expérience, ayant la conscience de vos forces, sûrs de trouver dans nos magistrats la bienveillance qui encourage et qui soutient, vous parviendrez au but que s'était proposé votre généreuse résignation.

Sachez donc attendre, encore une fois; et pour affronter avec courage les difficultés qui se dressent devant vous, considérez, considérez toujours la grandeur et la noblesse du but que vous voulez atteindre.

Aujourd'hui, plus que jamais, notre profession est

digne d'envie ; jamais il n'a été loisible de mieux sentir tout ce qu'elle renferme de précieux avantages : pour qui sait le comprendre et le faire respecter, notre ministère n'a jamais eu une mission plus auguste, une prééminence plus marquée. Seule, en effet, la profession d'avocat peut se dégager des étreintes de ce milieu d'égoïsme dans lequel nous sommes plongés. Elle seule peut encore allier à l'indépendance, qui semble fuir toutes les carrières, la pratique de vertus capables de conquérir l'estime et la considération que l'on achète ailleurs. Tandis que les lettres se font industrielles, que l'art tourne au matérialisme, que la fortune à tout prix est l'unique préoccupation des esprits, on peut retrouver dans le silence du cabinet et dans la vie tranquille et calme du barreau, ces sentiments généreux qui font la paix de l'âme et la culture de l'esprit ; tandis que de toute part les caractères baissent ; que l'opulence, par un jeu éhonté, est préférée à l'aisance par le travail ; que l'oisiveté, dans l'élégance et l'épicuréisme est devenue l'idéal suprême, on peut encore goûter, dans notre profession, ce bonheur indicible que procure une modeste position laborieusement acquise, et qui n'est jamais enviée. C'est dans notre carrière que l'esprit peut assigner à son activité un but noble et désintéressé ; c'est là enfin qu'il est permis de réaliser les rêves bénis de la douce philosophie que connaissaient et pratiquaient si bien nos anciens.

Mais, tout en vous conseillant la patience, loin de moi la pensée de vouloir vous engager dans la voie d'une aveugle opiniâtreté ou d'une persistance irréfléchie.

C'est parce que l'accès du barreau est ouvert à tous, qu'il faut se garder de s'illusionner sur les chances de succès qu'on peut y rencontrer.

Avec une nature riche et une intelligence supérieure, on peut manquer des qualités qui constituent l'avocat. « Il faut, disait un vieil auteur, dont un de nos confrères (1) traçait naguères une esquisse pleine de finesse et de bon goût, il faut avant tout « en la « profession d'avocat, comme en toutes autres, vivre « selon son naturel et inclination et examiner ses forces, et si on a les qualités et parties requises pour « se bien acquitter de cette charge. » Ces conseils de Laroche-Flavin, qui étaient vrais au temps où il écrivait, le sont encore plus de nos jours : aujourd'hui, en effet, la carrière est plus restreinte, le nombre des prétendants plus considérable ; et les avocats auxquels ne conviennent pas les luttes de l'audience ne peuvent, comme autrefois, trouver un refuge honorable dans la consultation.

Avant donc que de consacrer à un long noviciat votre jeunesse toute entière, mesurez la longueur de la carrière et consultez vos forces : si vous ne vous sentez pas capables de triompher des obstacles qui

(1) M^e Albert.

vous attendent, reconnaissez au plus vite votre erreur; revenez courageusement sur vos pas; cherchez dans une autre carrière des espérances qui ne peuvent se réaliser pour vous au barreau. Vous n'irez point alors grossir le nombre de ces intelligences que l'on voit avec regret s'égarer loin du but qu'elles auraient dû poursuivre.

Cette résolution extrême, à laquelle vous ne devez recourir qu'après de mûres réflexions, vous évitera souvent le triste spectacle des illusions détruites et des espérances déçues.

Voilà, mes jeunes confrères, les difficultés qu'il faut vaincre, c'est en les surmontant que l'on peut, grâce d'ailleurs à la pratique des vertus que réclame l'exercice de notre profession, conquérir une position digne d'estime.

Tout est là pour vous attester la vérité de ces conseils; les exemples abondent, les plus grands noms du barreau ancien et moderne, n'ont pas été à l'abri de ces épreuves; tous ont dû les supporter avec résolution.

Mais regardez plutôt autour de vous : ceux-là qui, dans notre ordre, occupent les rangs les plus élevés, n'ont-ils pas subi les mêmes épreuves; et pourrais-je vous citer enfin un exemple plus frappant, qu'en vous rappelant la vie du confrère regrettable dont la perte prématurée a été si vivement sentie parmi nous(1). Lui

(1) M^e Soueix, ancien bâtonnier.

aussi avait eu des commencements difficiles ; mais il avait su vouer au culte de sa profession et à l'amour constant de l'étude une existence qui s'écoula paisiblement entre l'accomplissement rigide de tous les devoirs, et les satisfactions que lui procuraient cette aménité de mœurs et cette douceur de caractère qui prêtaient tant de charme à ses relations privées.

A l'œuvre donc, mes jeunes confrères, acceptez résolument ces deux nécessités de notre profession : le travail et la patience. Animés d'un zèle infatigable, affrontez sans crainte les épreuves qui suivront votre entrée dans la carrière. Comme ce voyageur hâletant et épuisé, qui sent renaître ses forces en songeant aux douces joies qui l'attendent dans les lieux qui sont le but de sa course, redoublez d'efforts en songeant combien sont nobles et précieuses les prérogatives d'une position même secondaire.

Pour moi qui aurai eu, grâce à la bienveillance de mes confrères, le rare avantage de pouvoir apprécier votre intelligence et votre ardeur pour l'étude, qui ai pu même déjà constater des progrès toujours croissants pour la plupart d'entre vous, des succès éclatants pour quelques-uns, je m'estimerai trop heureux si ces quelques conseils, qui n'ont d'autre mérite que d'être inspirés par le vif désir de vous être utile, pouvaient prévenir dans vos esprits quelque défaillance ou quelque hésitation, ou bien devenir un stimulant pour faire mieux encore.



aussi avait eu des commencements difficiles ; mais il avait eu pour lui le culte du sacrifice et l'amour constant de l'étude une existence qui s'écoula paisiblement entre l'accomplissement rigide de tous les devoirs, et les satisfactions que lui procuraient cette aménité de mœurs et cette douceur de caractère qui présentaient tant de charme à ses relations privées.

A l'école donc, mes jeunes confrères, acceptez résolument ces deux nécessités de notre profession : le travail et la patience. Animés d'un zèle infatigable, affrontez sans crainte les épreuves qui suivront votre carrière dans la carrière. Comme ce voyageur hâtant et épuisé, qui sent renaitre ses forces en songeant aux douces joies qui l'attendent dans les lieux qui sont le but de sa course, redoublez d'efforts en songeant combien sont nobles et précieuses les prérogatives d'une position même secondaire.

Leur moi qui suis en, grâce à la bienveillance de mes confrères, le rare avantage de pouvoir apprécier votre intelligence et votre ardeur pour l'étude, qui ai pu même déjà constater des progrès toujours croissants pour la plupart d'entre vous, des succès éclatants pour quelques-uns, je m'estimerais trop heureux si ces quelques conseils, qui n'ont d'autre mérite que d'être inspirés par le vif désir de vous être utiles, pouvaient prévenir dans vos esprits quelque débalancement ou quelque hésitation, ce bien devient un stimulant pour faire mieux encore.



